



RAPPORT

FR

2015



# MEDITERRANEE: LA CROISSANCE BLEUE FACE AU DEFI DU BON ETAT ECOLOGIQUE - RÉSUMÉ -

## Remerciements

Nous souhaitons remercier chaleureusement toutes les personnes et organisations qui ont contribué à cette publication.

### Nos partenaires :

- WWF-Espagne
- WWF-Grèce
- WWF-MedPO
- WWF-Italie
- Nature Trust Malta

### Nos partenaires associés:

- Plan Bleu – Didier Sauzade, Julien le Tellier
- MedPAN – Bruno Meola, Chloe Webster, Marie Romani
- WWF-Sweden – Ottilia Thoreson

### Nos consultants :

- ACTeon – Adriana Raveau, Florence Krowicki, Pierre Stroesser et l'équipe d'ACTeon
- Terra Maris – Matthieu Le Tixerant
- NAVAMA – Andreas Struck et l'équipe NAVAMA

### Les membres de notre Comité Consultatif

- MEDDE – Stéphanie Cubier
- SG Mer – Bernard Vignan
- DIRM Méditerranée : Pierre-Yves Andrieu, Franck Fredefon, Nicolas Singellos, Philian Rétif
- DREAL Languedoc – Roussillon : Fabrice Auscher
- DREAL PACA : Anne-France Didier, Frédéric Villers
- Agence des Aires Marines Protégées – Céline Maurer, Elodie Damier
- Agence de l'Eau Rhône – Méditerranée – Corse : Pierre Boissery
- Conseil Général 34 – Stéphane Lobbedey
- Conseil Général 83 – Jean-Louis Loeuillard
- Conseil Général 06 – Christophe Serre
- Conseil Général 13 – Matthieu Rossi

- Parc National des Calanques – Benjamin Durand
- Parc National de Port-Cros – Elodie Durand
- Parc Naturel Marin du Golfe du Lion – Olivier Musard

### Les projets européens qui ont bien voulu partager avec nous certaines de leurs données:

- COCONET
- MedIamer
- MedSea
- MedOpenSeas
- ODEMM
- PERSEUS
- VECTORS

### Nos partenaires financiers

- Programme Med
- MEDDE

## Publication

Responsable de la publication : WWF-France

Copyright : WWF-France

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée. La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

**Citation :** Piante C., Ody D., 2015. Méditerranée: La croissance bleue face au défi du Bon État Écologique - Résumé. Projet MedTrends. WWF-France. 18 pages.

**Cartographie :** conception et réalisation Terra Maris 

**Mise en page :** OneBigRobot 

**Produit par :** WWF-France

**Crédit de la photo de couverture :** Porte-conteneur et rorqual commun © F. Bassemayousse

**Disponible sur :** [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)

Septembre 2015

### Partenaires financiers



<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>



[www.programmemed.eu/](http://www.programmemed.eu/)  
Project financed by ERDF

### Partenaire technique



[planbleu.org/](http://planbleu.org/)



# MEDITERRANEE: LA CROISSANCE BLEUE FACE AU DEFI DU BON ETAT ECOLOGIQUE

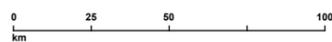
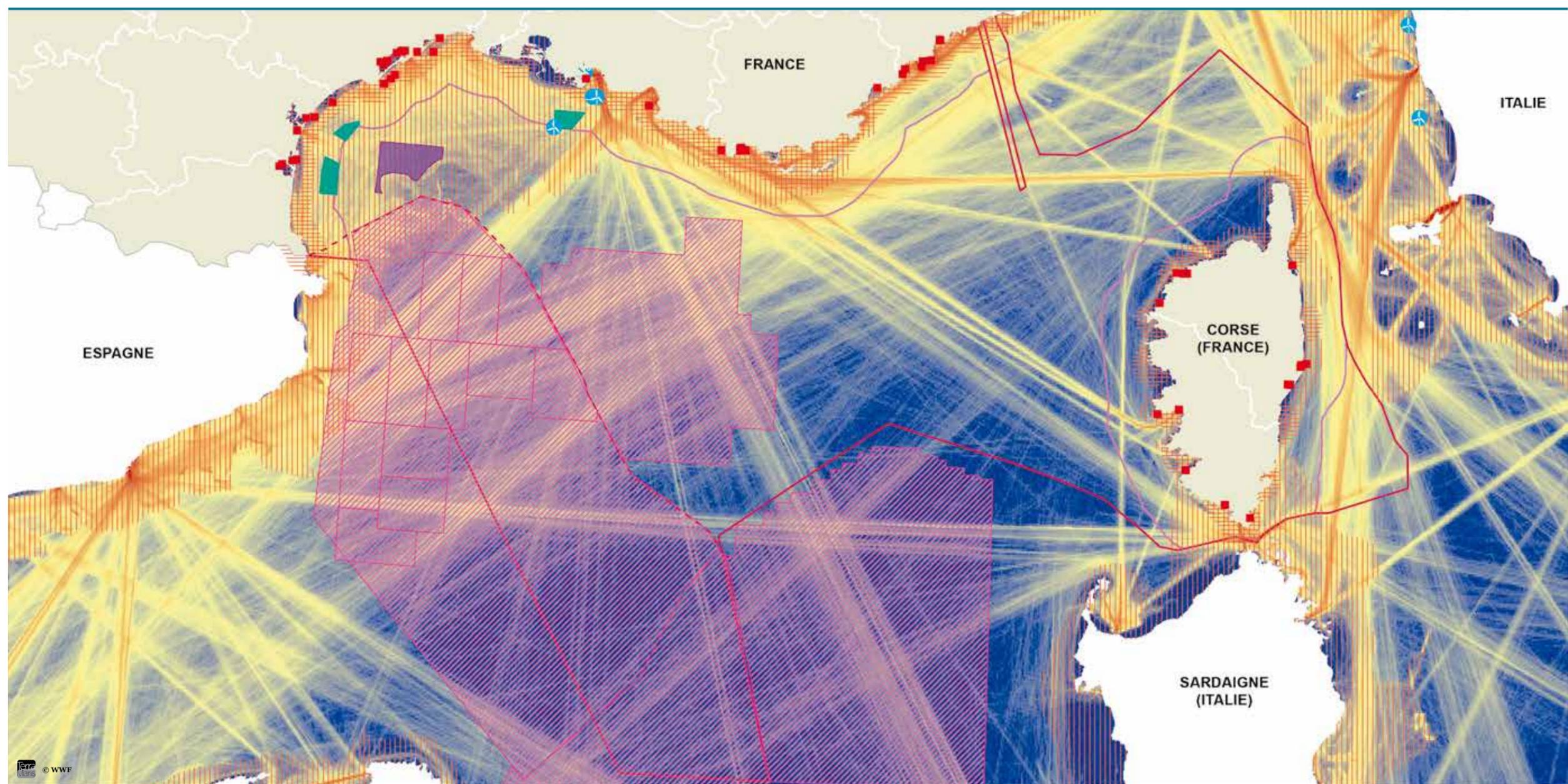
## Catherine Piante et Denis Ody, WWF-France

Avec la contribution d'Adriana Raveau, Florence Krowicki, Pierre Stroesser, ACTeon et les cartographies de Matthieu Le Tixerant, Terra Maris.

*Le projet MedTrends, proposé dans le cadre de l'appel à projet maritime de Programme Med, a été mis en oeuvre de juin 2014 à juin 2015, avec pour objectif d'étudier les tendances de croissance des différents secteurs de l'économie maritime en Méditerranée et de mettre ces tendances en perspective avec les objectifs européens et nationaux d'atteindre le Bon Etat Ecologique du milieu marin d'ici 2020. Le projet MedTrends a produit un rapport sous-régional portant sur les huit pays européens de la Méditerranée ainsi que six rapports nationaux et un rapport sur la mer Adriatique.*

*Le présent document est un résumé du rapport complet "Croissance Bleue en Méditerranée: le défi du Bon Etat Environnemental, 168p" portant sur la sous-région marine Méditerranée française (disponible à partir de janvier 2016 à <http://mediterranean.panda.org/publications/>).*

**Avertissement:** les conclusions et les recommandations du projet MedTrends ne reflètent pas nécessairement les opinions des personnes et des organisations citées dans ce rapport.



- 12 MILLES (LIMITES DES EAUX TERRITORIALES)
- LIMITE ZEE REVENDIQUÉE PAR LA FRANCE
- DÉLIMITATION MARITIME REVENDIQUÉE PAR L'ESPAGNE

**TRANSPORT MARITIME (TOUS NAVIRES)**  
**DENSITÉ DE TRAJECTOIRES AIS**  
 Interpolation / Classification Log / Année 2014

**ELEVÉE**  **FAIBLE**

MAX = 59 233\* MÉDIANE = 328\* MIN = 1\*

\*Dans 1 pixel de 1X1 km  
 Source : AIS density maps by **navama** technology for nature

**EXPLOITATION DE RESSOURCES VIVANTES**

- SITE AQUACOLE
- ▨ PÊCHE RÉCRÉATIVE POTENTIELLE\*\*
- ▨ PÊCHE PROFESSIONNELLE POTENTIELLE\*

Sources : DIRM (2014) / GEBCO (2015) / WWF  
 \*zone délimitée en mer à partir de l'isobathe 200 m et la carte de densité de signaux AIS pêche (2014)  
 \*\*bande des 6 milles (Indication DIRM 2015)

**ENERGIES ET EXTRACTION DE GRANULATS**

- ▨ CONTRAT EXPLORATION HYDROCARBURES
- EXTRACTION POTENTIELLE DE GRANULATS
- ⊕ PROJET DE FERME ÉOLIENNE
- ZONE PROPICE POUR L'ÉOLIEN FLOTTANT

Source : AAMP-Rapport ESPEXS\* (juillet 2014) / DrillingInfo (2015) / Offshore4C (2014) / PREMAR - Préfecture PACA (2015)

Figure 1. Répartition spatiale de l'ensemble des secteurs de l'économie maritime dans les eaux sous juridiction françaises en Méditerranée.

# RESUME EXECUTIF

> Dès 2007, la Commission Européenne a adopté un Livre Bleu proposant **une politique maritime intégrée (PMI) à l'échelle européenne**, visant à aborder les questions maritimes de manière plus cohérente et à renforcer la coordination entre les différents domaines politiques. **La Directive établissant un cadre pour la planification de l'espace maritime** (adoptée le 23 juillet 2014) est considérée par l'Union Européenne comme un instrument majeur de cette politique, destiné à garantir la meilleure utilisation possible des espaces marins dans l'intérêt du développement économique et du milieu marin. Le pilier environnemental de cette politique est la **Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin** (adoptée le 17 juin 2008) qui a pour objectif d'atteindre le Bon Etat Ecologique des eaux marines européennes en 2020.

> **La Méditerranée fait aujourd'hui l'objet d'un développement économique inédit, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs clé :**

- **Le développement des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Asie, moteur de la croissance du trafic maritime international** pour lequel la Méditerranée reste un point de passage important;
- Le développement d'une classe moyenne dans de nombreux pays, alimentant en particulier à **la croissance du tourisme international**, notamment en Méditerranée qui reste la première destination mondiale ;
- **Le développement extrêmement rapide du nombre de contrats hydrocarbures offshore**, couvrant plus de 20% du bassin méditerranéen en avril 2015, avec de nouveaux contrats potentiels couvrant 20% supplémentaires à court terme ;
- La **stratégie « Croissance Bleue » de la Commission** visant à soutenir en particulier la croissance durable de cinq secteurs clé: l'aquaculture, le tourisme côtier (y compris la croisière et la plaisance), les biotechnologies marines, l'énergie marine et l'exploitation minière des fonds marins.

> **En Méditerranée française, tous les secteurs traditionnels de l'économie maritime méditerranéenne tels que le tourisme, le transport maritime, l'aquaculture et le pétrole et le gaz devraient continuer à croître au cours des 15 prochaines années, à l'exception de la pêche professionnelle.**

En parallèle, des secteurs relativement nouveaux émergent comme les énergies renouvelables, bien que les développements futurs et les impacts attendus sur les écosystèmes marins restent incertains. A plus long terme, l'exploitation minière des fonds marins et le développement des biotechnologies pourraient également se développer sous l'impulsion de l'UE.

## Tendances futures des secteurs maritimes

Secteur	Évolution future	Estimations
Exploration et extraction d'hydrocarbures		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Golfe du Lion est, avec la Guyane et Saint-Pierre et Miquelon, l'une des trois zones cible identifiées dans les eaux marines sous juridiction française</li> <li>• Un permis d'exploration est actuellement attribué dans le Golfe du Lion.</li> </ul>
Transport maritime		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une croissance annuelle de 4% du commerce maritime mondial est attendue d'ici 2025</li> <li>• Elle sera reflétée en Méditerranée française notamment par l'augmentation significative du trafic de conteneurs</li> </ul>
Pêche professionnelle		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La tendance générale est à la baisse du nombre de bateaux de pêche (1 050 bateaux en 2020, 760 bateaux en 2030), comprenant une baisse de 2% par an de la flottille de petite pêche et augmentation annuelle de 1 à 2 bateaux de grande pêche d'ici 2030.</li> <li>• Les tendances concernant les captures dépendront de la bonne gestion des pêcheries et de l'application de la Politique Commune des Pêches.</li> </ul>
Pêche de loisir		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'essor de la pêche de loisir devrait se poursuivre.</li> </ul>
Aquaculture marine		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une stabilisation de la production conchylicole est attendue.</li> <li>• La production piscicole devrait augmenter avec un taux de croissance annuel cependant incertain.</li> </ul>
Tourisme		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le tourisme balnéaire devrait continuer de croître avec une augmentation attendue du nombre d'arrivées de touristes internationaux de près de 40% entre 2012 et 2025</li> <li>• La progression de la plaisance devrait également se poursuivre mais de manière limitée, compte tenu du nombre limité de places de port.</li> <li>• La croissance soutenue du tourisme de croisière devrait se poursuivre d'ici 2020.</li> </ul>
Eolien marin		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le potentiel de développement de l'éolien flottant est estimé à 40 GW d'ici 2025.</li> </ul>
Developpement cotier		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une augmentation de la population littorale est attendue (18% entre 2009 et 2040).</li> <li>• Le nombre de nouveaux aménagements artificialisant le littoral devrait être très limité à l'avenir.</li> </ul>
Sources de pollution d'origine tellurique	  	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilisation des flux d'azote</li> <li>• Tendance à la baisse des flux d'ammonium et de phosphore sauf en Corse</li> <li>• Tendance à la baisse des substances dangereuses drainées par le Rhône.</li> <li>• Enjeux d'avenir: pollution par les apports par temps de pluie non traités, pollution par les résidus non éliminés par les STEP issus de molécules médicamenteuses ou cosmétiques, contamination des espèces halieutiques en métaux lourds</li> </ul>

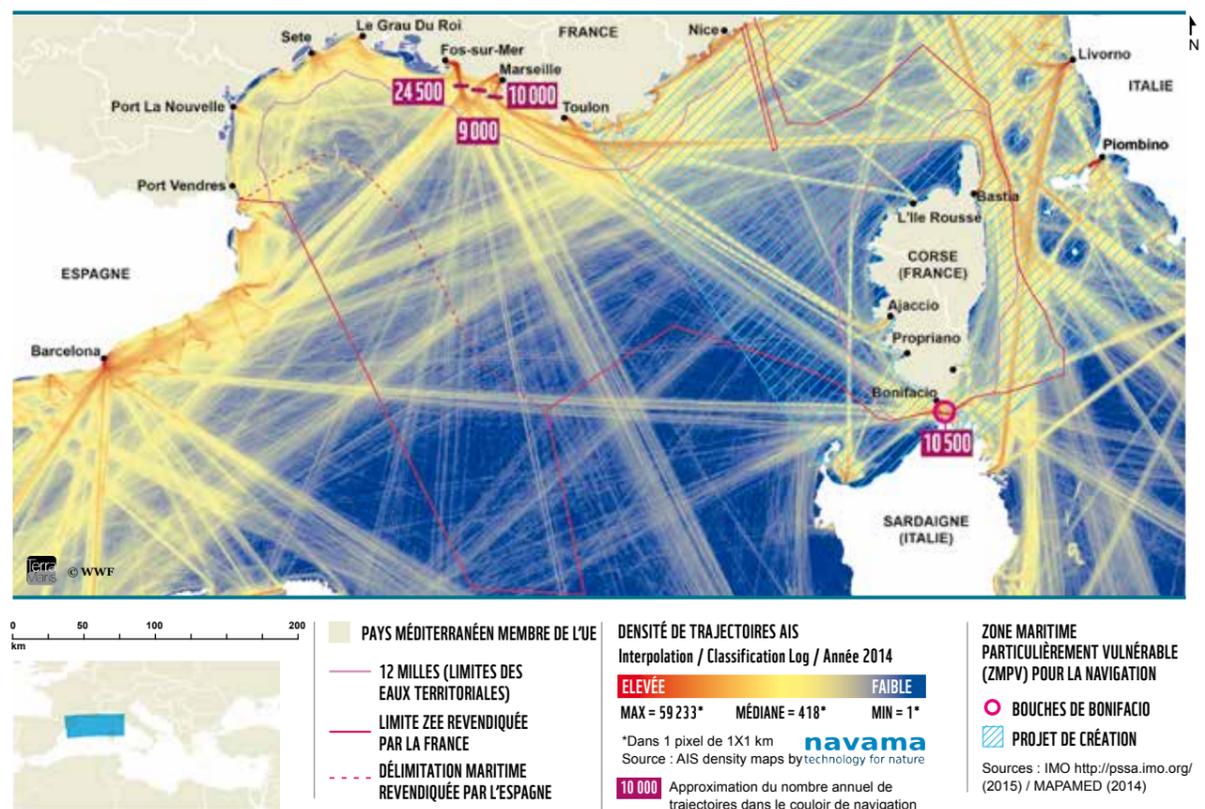


Figure 2. Densité des signaux AIS émis par les navires en Méditerranée française en 2014 (tous navires, y compris les navires de pêche de l'Union européenne de plus de 15 m)

La mer Méditerranée est l'une des principales routes maritimes du commerce international par laquelle transite près du tiers des échanges mondiaux. Moins de 25% du trafic maritime de marchandises en Méditerranée est intra-méditerranéen. Le trafic maritime de commerce dans les eaux sous juridiction française est donc largement influencé par ces tendances régionales. Le trafic de passagers est également significatif en raison des liaisons avec la Corse et l'Afrique du Nord.

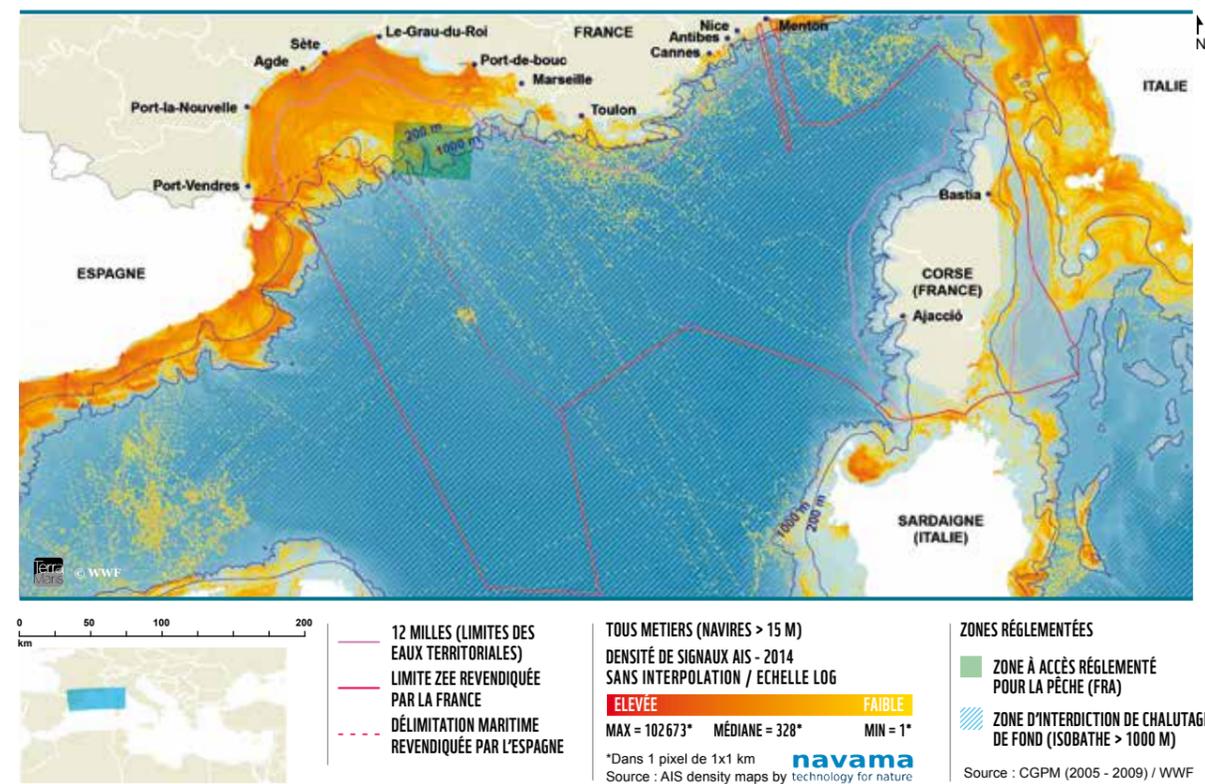


Figure 3. Densité de signaux AIS des bateaux européens de plus de 15m pour l'année 2014

La pêche en mer Méditerranée représente une importante source de nourriture, d'emplois et de revenu pour les populations côtières. Toutefois, cette activité subit les conséquences de la surexploitation des stocks de poissons. La pollution et la dégradation des milieux côtiers et marins contribuent également à affaiblir ces stocks. Les tendances montrent un vieillissement et une réduction de la taille de la flottille. Malgré cela, l'intensification de la pêche et les progrès technologiques ne permettent pas de prévoir une diminution de la pression exercée sur les stocks de pêche.



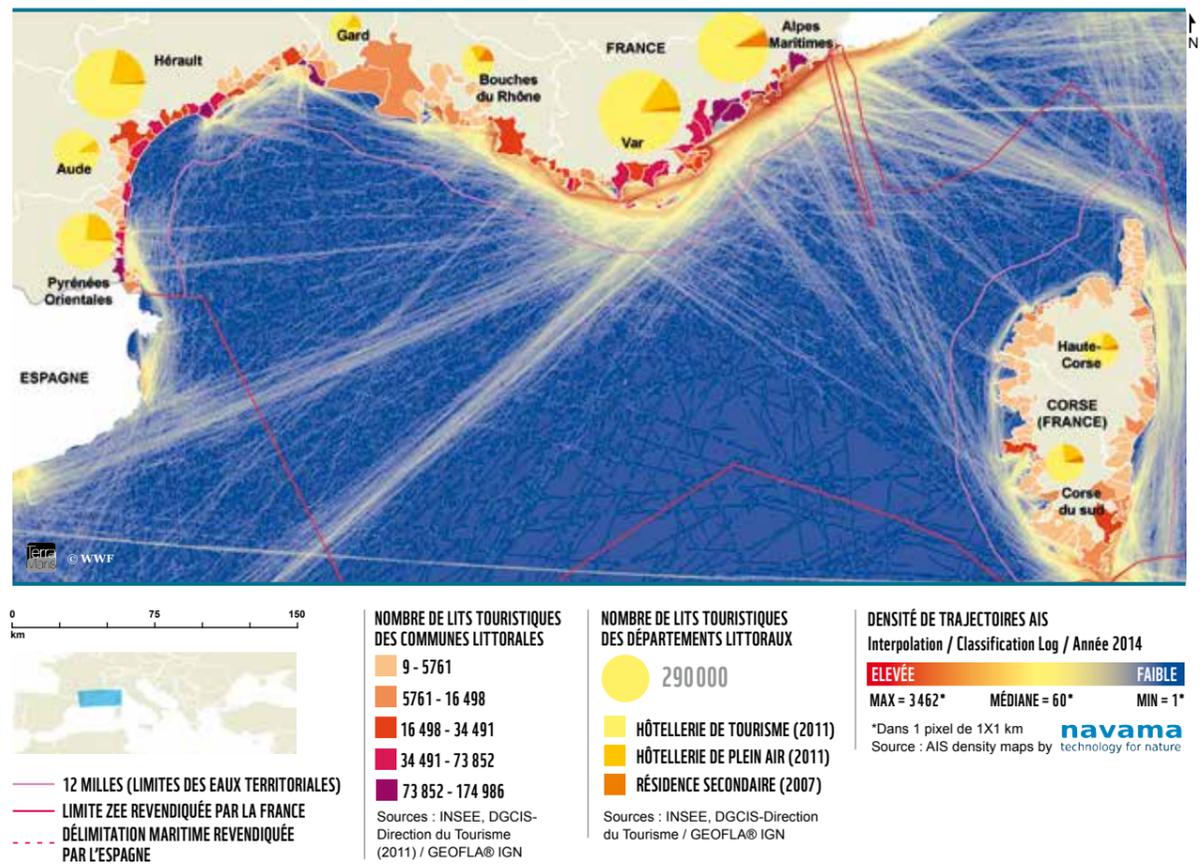


Figure 4. Nombre de lits touristiques des communes littorales et part des résidences secondaires dans le nombre de lits touristiques et densité des signaux AIS des navires appartenant à la catégorie « plaisance » en 2014

La contribution du tourisme au rayonnement économique de la France est significative. Avec 83 millions de visiteurs internationaux en 2012, la France est la première destination touristique au monde et en son sein, le tourisme littoral méditerranéen tient une place prépondérante. Les tendances indiquent de façon générale une augmentation de la fréquentation du littoral méditerranéen, que ce soit en termes de tourisme balnéaire, de plaisance ou de croisière. Cette croissance pourrait néanmoins être tempérée en raison de phénomènes de saturation (artificialisation du littoral, capacité des ports).

> Les évolutions probables des secteurs les plus importants et les pressions qui en résultent sont susceptibles de générer des antagonismes intersectoriels importants, comme par exemple entre :

- les secteurs qui dépendent fortement des services rendus par les écosystèmes marins (tourisme côtier et marin, pêche, aquaculture) et les industries extractives offshore ou le trafic maritime ;
- la pêche professionnelle et les développements des autres secteurs, la perte de zones de pêche, la pollution susceptible d'affecter les stocks de poissons, ou la concurrence avec la pêche récréative sur la ressource halieutique pouvant diminuer la productivité (ainsi que la rentabilité) des pêcheries professionnelles, et remettre en question leur contribution à la sécurité alimentaire nationale.

Compatibilité entre secteurs et risques potentiels de conflits d'intérêt

	Exploration et extraction d'hydrocarbures	Transport maritime et ports	Développement côtier	Aquaculture marine	Energies renouvelables marines	Tourisme	Pêche de loisir	Pêche professionnelle
Sources de pollution telluriques				↓↓		↓↓	↓↓	↓↓
Exploration et extraction d'hydrocarbures		⊗		⊗ ↓↓		↓↓	↓↓	↓↓
Transport maritime et ports				⊗				
Développement côtier				⊗		↓↓	↓↓	↓↓
Aquaculture marine							↓↓ ⊗	↓↓ ⊗
Energies renouvelables marines								⊗
Tourisme								
Pêche de loisir								⊗

■ FORTES INTERACTIONS   
 ■ INTERACTIONS MOYENNES   
 ■ INTERACTIONS FAIBLES  
⊗ CONFLIT SPATIAL  
↓↓ IMPACTS NÉGATIFS (LE SECTEUR EN LIGNE IMPACTE LE SECTEUR EN COLONNE)  
⊗ INTÉRÊTS CONCURRENTS

> Il est difficile de déterminer l'ensemble des interactions entre ces activités et les impacts cumulatifs des pressions qu'elles exercent sur les écosystèmes marins. Néanmoins, la croissance rapide prévue de l'économie maritime représente clairement une menace supplémentaire potentielle pour la santé des écosystèmes méditerranéens déjà dégradés. Il est probable que les pressions et les impacts cumulatifs sur les écosystèmes marins générés par une exploitation croissante de la mer **augmentent à un rythme plus rapide que les effets des avancées**

technologiques et de la mise en œuvre des politiques de protection des écosystèmes marins.

> Cela est particulièrement le cas pour les secteurs tels que le transport maritime et les industries offshore. Ces secteurs dépendent non pas des services écosystémiques mais de l'infrastructure naturelle que la mer représente et n'ont donc pas d'intérêt à limiter leurs externalités. Par ailleurs, l'internationalisation et le poids stratégique de ces secteurs signifient que leurs activités sont particulièrement difficiles à réglementer.

> **Compte-tenu des courtes échéances, il est probable que le Bon Etat Ecologique ne soit pas atteint d'ici 2020 pour plusieurs descripteurs de la Directive Cadre Stratégique pour le Milieu Marin (DCSMM).**

> **La France fait partie des pays méditerranéens ayant fait les avancées les plus significatives en terme de création d'aires marines protégées ces dernières années (Figure 5).** Selon l'Agence des Aires Marines Protégées, les AMP couvrent en 2015 48% de la zone des 12 milles nautiques et 3% de la ZEE, le Sanctuaire Pelagos n'étant pas pris en compte dans ce calcul. **Les interactions croissantes entre, d'une part, les AMP et les zones prioritaires de conservation et, d'autre part, les secteurs économiques, traditionnels ou émergents, sont susceptibles d'entraver la création de nouvelles AMP soit d'augmenter les pressions à proximité ou à l'intérieur d'AMP déjà créées.**

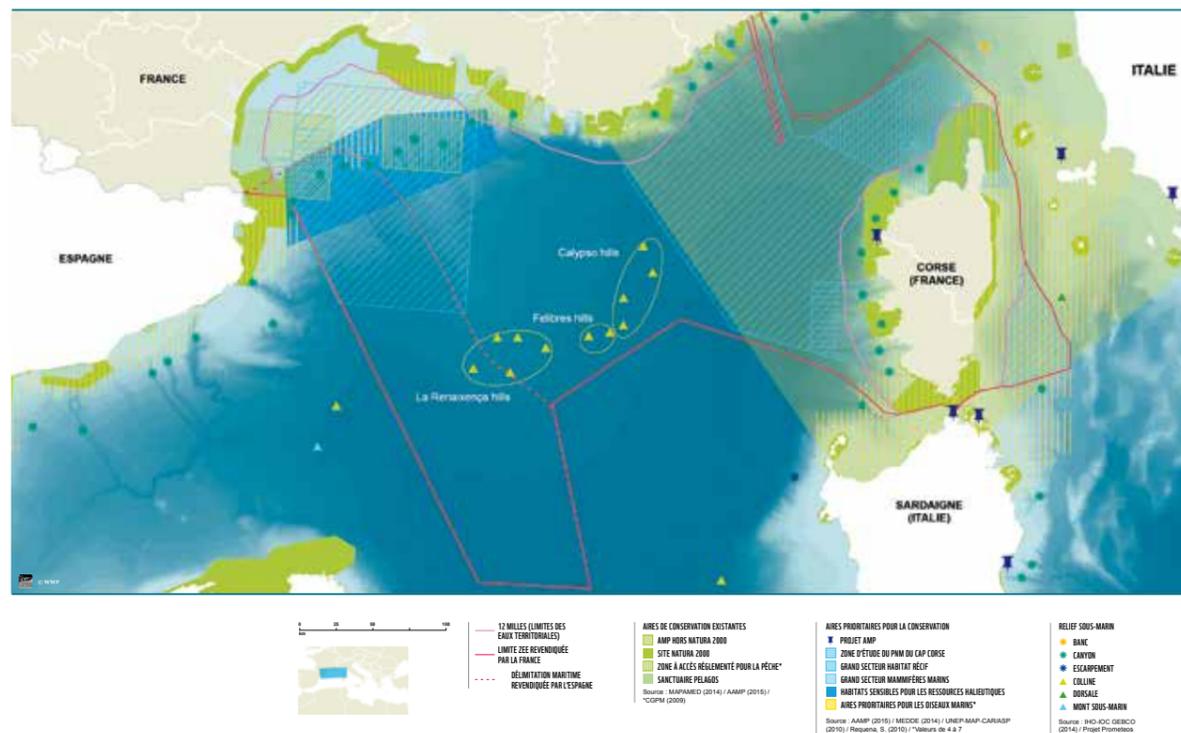


Figure 5. Les aires de conservation existantes et les aires prioritaires pour la conservation (projets d'AMP, zones d'intérêt écologique particulier).

> **La prévention ou la réduction des impacts environnementaux et la mise en œuvre d'un usage durable de l'environnement marin reste un défi important pour la mer Méditerranée.** Des lignes directrices sur ce qu'est une Croissance Bleue Durable dans la pratique manquent actuellement. Le développement actuel des principaux secteurs économiques en mer Méditerranée se base sur des concepts et formulations vagues sur ce qui doit être fait pour veiller à ce que l'économie bleue soit vraiment durable. **La mise en œuvre de la Directive 2014/89/UE du 23 juillet 2014 établissant un cadre pour la planification de l'espace maritime, qui doit être transposée par les états membres au plus tard le 18 septembre 2016, est donc complexe et entachée d'incertitude.**

> **Deux tiers des fonds marins côtiers de la façade méditerranéenne française sont soumis à des impacts cumulés moyens ou moyens/élevés, les pressions étant majoritairement concentrées sur une bande comprise entre 0 à 15 m et les herbiers constituant les habitats les plus impactés. A l'échelle de la ZEE, il faut souligner l'augmentation des pressions sur le Golfe du Lion dans son ensemble, et pour la zone des canyons en particulier (pression de pêche et exploration pétrolière cumulées), conduisant à identifier cette zone comme un point clé d'intervention préventive (Figure 6).**

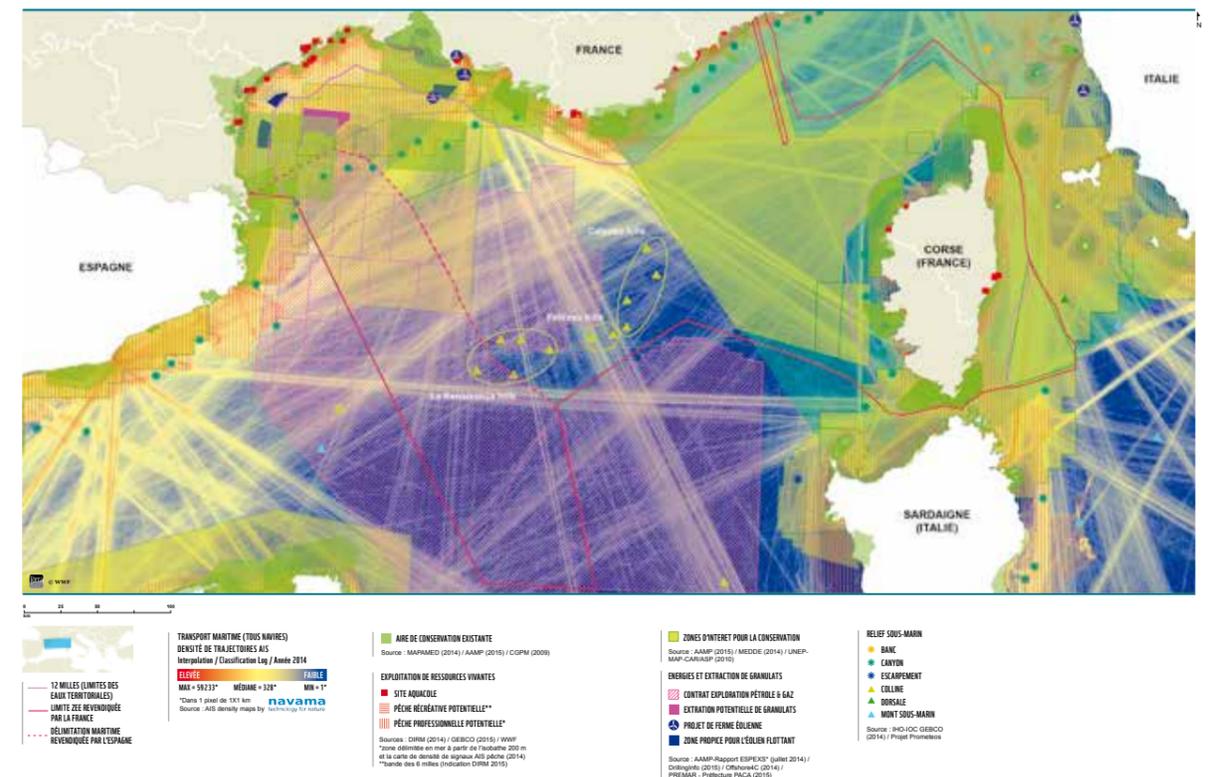


Figure 6. Interactions entre les usages marins et les zones d'intérêt pour la conservation.

## RECOMMANDATIONS

- > La mise en œuvre de la Directive établissant un cadre pour la planification de l'espace maritime doit s'appuyer sur la **construction d'une vision prospective partagée** pour l'avenir de l'espace maritime méditerranéen au niveau national **prenant en compte la biodiversité et les écosystèmes**.
- > Bâtir une vision prospective partagée pour une gestion intégrée de la mer requiert de se mettre d'accord **sur les principes sous-jacents d'une Economie Bleue Durable** :
  - **Donner la priorité aux objectifs de l'UE de mettre en place une économie circulaire**. Par exemple, le recyclage des métaux rares devrait être maximisé avant d'envisager l'exploitation minière en haute mer.
  - **Favoriser la transition énergétique et définir une contribution claire aux stratégies d'atténuation du changement climatique**. La diminution de la consommation énergétique et le passage aux énergies renouvelables n'est pas seulement le meilleur choix, c'est notre seule option. Selon l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), plus des deux tiers de toutes les réserves de combustibles fossiles doivent être laissées sous terre pour avoir seulement 50% de chances de limiter à 2 degrés l'augmentation de la température moyenne mondiale par rapport à l'époque préindustrielle. **Face au développement sans précédent de l'exploration pétrolière et gazière offshore en mer Méditerranée, le WWF s'oppose à tous nouveaux développements pétroliers et gaziers offshore.**
  - **Clarifier les modalités pratiques de mise en œuvre de l'approche écosystémique promue par la DCSMM** comme condition préalable à la gestion des activités humaines et comme pilier de la mise en œuvre de la directive PSM;
  - **Considérer que la pêche contribue à la sécurité alimentaire**, en donnant la priorité à la restauration des stocks de poissons et de leurs habitats tout en soutenant une pêche responsable et durable;
  - **Appliquer le principe de précaution** lorsque les données nécessaires à des prises de décision motivées manquent.
- > En ce qui concerne les processus de mise en œuvre de la planification spatiale maritime, **des mécanismes de gouvernance transparents assurant une prise de décision et des arbitrages clairs et indépendants entre les secteurs et les objectifs de conservation doivent être établis et doivent garantir une approche**

• Puffin cendré



© PARC NATIONAL DES CALANQUES

**participative. Les modalités pratiques de la mise en œuvre de l'approche écosystémique prônée par la DCSMM doivent être clarifiées. Les services écosystémiques et les risques qui pèsent sur eux doivent être pris en compte dans les exercices de planification.**

- > La coopération transnationale, notamment avec les pays voisins, doit être développée.
- > Jusqu'à présent, la ZEE n'a fait l'objet que de quelques mesures de protection (Sanctuaire Pelagos, mesures de la CGPM). **Le WWF estime le développement d'activités économiques offshore impactantes ne doit pas démarrer avant que des mesures spécifiques assurant la protection des écosystèmes profonds et pélagiques ne soient en place.**
- > **L'augmentation du trafic maritime et de ses impacts potentiels doit être anticipée.**
- > La pêche en Méditerranée contribue à la subsistance et la sécurité alimentaire des populations côtières et mérite une attention particulière car il sera le secteur le plus impacté par la politique de croissance bleue. Pour cela, le WWF recommande :
  - **Le soutien, voire la protection de la pêche artisanale aux petits métiers**, dont les pratiques sont les plus compatibles avec une exploitation durable des ressources halieutiques ;
  - **La mise en œuvre de la réforme de la Politique Commune des Pêches** au travers de plans de gestion à long terme et d'une approche écosystémique de la gestion des stocks ;
  - La contribution de la France à une **meilleure gestion des stocks partagés et aux plans de gestion régionaux soutenus par le Commissions Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM)**
  - Une **gestion des stocks de thon rouge fondée sur les suivis scientifiques** par la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA).
- > **L'établissement d'aires marines protégées au-delà des eaux territoriales est un enjeu prioritaire.**
- > Par ailleurs, **le Sanctuaire Pelagos reste en attente de mise en œuvre effective de mesures déjà identifiées de gestion efficaces pour la conservation des mammifères marins** (systèmes anti-collisions, ZMPV, interdiction de la nage avec les cétacés, etc.).

• Assemblage coralligène



© ALDO FERRUCCI

100%  
RECYCLÉ



**Notre raison d'être**

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

[www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)